



PLAN D'ACTION
2014-2016

Politique de la famille des aînés et des saines habitudes de vie

Pour des générations fortes



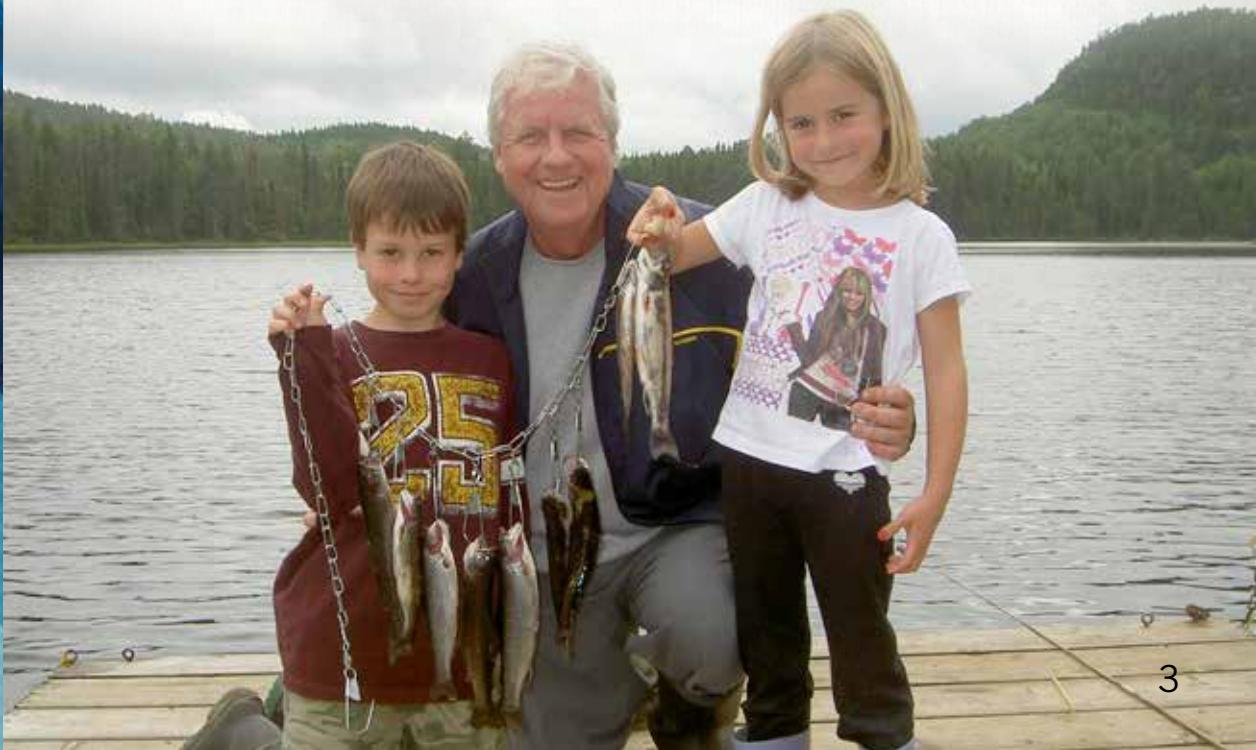
La mission de la Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie

- Reconnaître la famille comme le noyau principal et fondamental de la société;
- Reconnaître que les aînés composent une part importante de notre société et qu'ils doivent y être inclus activement;
- Reconnaître que de saines habitudes de vie contribuent largement à l'objectif d'une meilleure qualité de vie pour tous;
- Reconnaître que la municipalité doit assurer un leadership et maintenir une intégration de la dimension famille, des saines habitudes de vie et du vieillissement actif dans la planification de ses activités;
- Reconnaître les parents comme premiers responsables des familles et des saines habitudes de vie;
- Soutenir les familles et les aînés tout en respectant leur autonomie.



Les objectifs généraux

- Être attentif aux divers besoins des familles et des aînés;
- Créer un milieu de vie qui soit favorable au développement et au soutien de la famille, des aînés et de saines habitudes de vie;
- Stimuler et accentuer le partenariat entre les familles, associations et organismes du milieu, ainsi qu'avec la municipalité et ses élus;
- Valoriser le rôle des parents et soutenir la contribution sociale des familles en tentant de répondre à leurs besoins;
- Valoriser le rôle des aînés et soutenir leur contribution sociale en tentant de répondre à leurs besoins et en favorisant leur participation;
- Développer un cadre d'actions communautaires qui soit favorable aux besoins des familles, des aînés et de saines habitudes de vie;
- Informer les familles et les aînés des moyens d'action retenus pour leur donner une meilleure qualité de vie et les diffuser.



Améliorer la sécurité des familles et des aînés dans les lieux publics

- S'assurer d'une présence adéquate de gardiens dans les parcs en période estivale et scolaire afin de sensibiliser et prévenir;
- S'assurer que les aires de jeux et les équipements dans les parcs publics soient conformes à la norme Z-614-98 de l'ACNOR (CSA) et qu'ils soient inspectés régulièrement;
- Maintenir l'éclairage sécuritaire dans certains emplacements publics, ciblés par les responsables de quartier;
- Tenir une campagne de sensibilisation sur le vandalisme et ses conséquences, notamment par la publication des statistiques annuelles du taux de vandalisme, ainsi que les coûts qui y sont rattachés;
- Élaborer un plan d'urgence pour les événements;
- Perfectionner la sécurité du réseau routier et de la piste cyclable : signalisation, marquage de chaussée, réfection, routes forestières, etc.;
- Poursuivre la collaboration avec la Sûreté du Québec, notamment leur présence sur divers comités;
- Bonifier l'entretien, le déneigement, le sablage et le déglaçage, l'ajustement des pavés ainsi que l'éclairage des voies publiques.

Assurer une sécurité optimale pour les familles et les aînés

- Conserver un programme d'identification des chambres dans les résidences familiales;
- Afficher une signalisation spécifique pour maximiser la sécurité des piétons (utiliser la signalisation « Priorité aux piétons »);
- Ajouter des boutons de lumière de piétons et adapter la durée afin de tenir compte des personnes âgées ou à mobilité réduite;
- Poursuivre la campagne de sensibilisation pour améliorer la sécurité des piétons, et encourager ceux-ci à respecter les traverses;
- Maintenir à jour le plan d'urgence de Ville de La Tuque et de ses secteurs;
- Collaborer au programme de certification (service de sécurité) des résidences de personnes âgées;
- Organiser des activités de sensibilisation à la prévention des incendies auprès des familles et des aînés.

LES LOISIRS ET LA CULTURE

Faciliter une vie active

- Réaménager et mettre en valeur le parc du lac St-Louis;
- Coopérer avec les organismes qui planifient des activités de loisirs et culturelles adaptées aux besoins de la communauté;
- Permettre la gratuité des activités de loisir aux accompagnateurs des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles;
- Maintenir une tarification facilitant l'accessibilité des familles et des aînés aux loisirs et au complexe sportif;
- Offrir des activités gratuites ou à faible coût;
- Organiser et réaliser la fête des familles;
- Participer aux campagnes sociétales : Plaisir d'hiver, Fête des voisins, Journée sportive, Défi 5-30, etc.;
- Porter une attention particulière aux adolescents en leur offrant des lieux de regroupement adaptés, des activités culturelles et sociales spécifiques;
- Impliquer davantage les jeunes dans la vie sociale et communautaire (bénévolat, organismes, etc.);
- Intégrer des bancs à l'intérieur du kiosque au Parc des générations;
- Favoriser l'intégration d'environnements intérieurs pour des activités non planifiées;
- Installer une patinoire sans hockey;
- Améliorer la signalisation des toilettes publiques au centre-ville et dans les parcs;
- Revoir les besoins et l'offre d'animation estivale dans les secteurs de La Croche et Parent.

Créer un milieu de vie qui tient compte des familles de diverses cultures

- Organiser des activités interculturelles et tenir compte de la réalité autochtone du territoire;
- Intégrer la culture autochtone dans différents événements;
- Valoriser et reconnaître la culture autochtone présente sur le territoire.

L'ORGANISATION FAMILIALE, MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Accueillir et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants

- Maintenir un service d'accueil des nouveaux arrivants.

Soutenir les organismes qui contribuent à la vie communautaire

- Maintenir la politique de reconnaissance des organismes.

Améliorer la qualité de vie des familles

- Maintenir le concept «Qualité Famille».

Améliorer la qualité de vie des aînés

- Poursuivre la consultation auprès des divers organismes d'aînés;
- Soutenir les organismes qui aident les aînés à vivre dans leur maison le plus longtemps possible;
- Coopérer avec les organismes qui offrent une aide aux aidants naturels pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie;
- Collaborer avec des partenaires à développer des stratégies pour éviter l'isolement des aînés;
- Encourager et soutenir les initiatives du milieu offrant des activités aux aînés en périphérie;
- Encourager et soutenir les initiatives favorisant l'épanouissement des aînés.

Contribuer à l'amélioration de la vie communautaire

- Prévoir des activités intergénérationnelles lors de l'organisation des événements.

Mettre de l'avant des activités qui encouragent la pratique de saines habitudes de vie et permettent de développer et maintenir un sentiment de fierté et de bien-être

- Maintenir les jardins communautaires;
- Poursuivre les projets des petites collations (IGA) au primaire et au secondaire;
- Poursuivre la participation municipale à « Villes et Villages en santé »;
- Soutenir le regroupement La Tuque en forme et en santé 0-17 ans;
- Offrir des options santé lors d'événements populaires;
- Favoriser l'accès à une saine alimentation dans les installations municipales et lors des événements, fêtes et festivals;
- Participer à la mise en place du programme « À pied, à vélo, ville active »;
- Encourager les initiatives de compétitions sportives et de valorisation de l'activité physique;
- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'activités estivales pour les 11-15 ans;
- Installer des affiches avec des suggestions d'exercices pour différents âges dans les parcs.



L'INFORMATION ET LA PROMOTION

Faire mieux connaître les ressources, services et activités de la communauté

- Diffuser l'information concernant les différents services offerts;
- Utiliser le calendrier municipal, le site Web, Facebook et divers outils afin de promouvoir les différentes activités;
- Maintenir une journée porte ouverte des services municipaux;
- Uniformiser la signalisation routière des services municipaux;
- Placer un répertoire des activités de loisir dans différents lieux publics.

Poursuivre les mécanismes d'information destinés aux nouveaux arrivants

- Fournir aux nouveaux arrivants l'information sur les différentes ressources et organismes du milieu pouvant rejoindre leurs besoins.

L'HABITATION, L'URBANISME ET LE TRANSPORT

Favoriser l'amélioration et la construction domiciliaire

- Maintenir et diffuser la Politique de développement domiciliaire et d'ouverture de rues;
- Maintenir le programme de crédit de taxes en vigueur;
- Contribuer à la bonification du choix des habitations;
- Faciliter l'accès à des appartements pour les aînés.

Tenir compte des besoins des familles et des aînés dans tous les projets d'amélioration de quartier

- Maintenir les espaces verts et les parcs de manière à desservir judicieusement les familles, les jeunes et les aînés.



Conserver l'accès aux logements sociaux aux personnes à faible revenu

- Poursuivre l'implication de la Ville dans les logements sociaux;
- Permettre l'accessibilité à un logement adapté pour des besoins spécifiques;
- Sensibiliser les promoteurs à adapter les nouvelles habitations aux normes d'accessibilité universelle.

Favoriser les déplacements des familles et des aînés en priorisant l'utilisation maximale des transports existants

- Contribuer financièrement au service de transport collectif et au transport adapté;
- Favoriser le maintien des services de transport intermodal.

Doter la municipalité d'infrastructures adaptées aux jeunes familles, aux aînés et aux personnes ayant une limitation fonctionnelle

- Poursuivre les mesures d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures : trottoirs avec bateaux, aires de stationnement avec panneaux significatifs, rampes d'accès, etc.;
- Revoir les stationnements, la durée des stationnements, stationnements pour handicapés et entretien;
- Ajouter une signalisation de courtoisie pour des stationnements pour les femmes enceintes et les personnes à mobilité réduite dans le centre-ville.



L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Maintenir des mesures visant la protection et l'embellissement de l'environnement afin d'augmenter le sentiment de fierté des familles

- Entretenir les embellissements paysagers;
- Encourager les citoyens à rehausser l'embellissement de leur propriété.

Inciter les familles à la réduction des déchets domestiques

- Maintenir un programme d'aide pour l'acquisition de couches lavables.

Améliorer la qualité de l'air

- Inciter la population à participer à l'élimination de l'herbe à poux;
- Faire une campagne de sensibilisation au monoxyde de carbone dégagé par les voitures en marche dans les stationnements;
- Promouvoir le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air ».







375, rue St-Joseph
La Tuque, Québec
G9X 1L5

Info-Service : 819 676-5091

loisiretculture@ville.latuque.qc.ca
www.ville.latuque.qc.ca

Crédits photos :

Carl Bissonnette
Léo Dontigny
Estelle Paulhus
Pourvoirie Waban-Aki
Félix Rioux

ISBN 978-2-9808534-4-9
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2014

